



ABATTAGE DE VOLAILLES : RÉGLEMENTATION ET CONTRÔLE

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE :

Ce stage de 3,5 jours s'adresse en priorité aux agents nouvellement affectés en abattoir de volailles.

OBJECTIFS :

Connaître les procédés d'abattage de volailles et la réglementation applicable en sécurité des aliments et en protection animale

PUBLIC CONCERNE :

IAE, techniciens, préposés nouvellement affectés en abattoir de volailles

CONTENU PROPOSE :

Technologie d'abattage des volailles
Gestion des produits et sous-produits animaux (dont abats) Gestion des salmonelles
Méthodologie d'inspection en abattoir de volailles
Protection animale
Inspection post-mortem des volailles
Mise en pratique de l'ICA

INTERVENANTS :

Agents spécialisés du MAA et des services déconcentrés

DATES :

Du 12 au 15 mars 2019

DUREE :

3,5 jours

LIEU :

INFOMA CORBAS

NBRE DE PARTICIPANTS MAXIMUM :

5

Date limite d'inscription :

08/02/19

RESPONSABLE PEDAGOGIQUE :

Adel BEN YOUSSEF

RESPONSABLE ADMINISTRATIF :

Sylvie RANNEAUD

INFORMATION :

Site Intranet : <http://intranet.infoma.agri/>
Site Internet : www.infoma.agriculture.gouv.fr
formco.infoma-corbassg@agriculture.gouv.fr

FRAIS D'INSCRIPTION :

423,5 € - Exonération des frais d'inscription pour les agents du MAAF, des DDT(M), DD(CS)PP, des écoles d'enseignement supérieur du MAAF, FAM, ASP et INAO

CODE EPICEA :

176753

INFORMATION COMPLEMENTAIRE :

Il s'agit d'un module de formation initiale, pour lequel des places sont accessibles en formation continue.